



CC du Créonnais (Siren : 243301215)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Créon
Arrondissement	Bordeaux
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/07/2000
Date d'effet	13/07/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Alain ZABULON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	39 Boulevard Victor Hugo
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33670 CRÉON
Téléphone	05 57 34 57 01
Fax	05 57 34 57 09
Courriel	contact.cdc@cc-creonnais.fr pascale.berthelot.dgs@cc-creonnais.fr
Site internet	www.cc-creonnais.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	18 566
Densité moyenne	149,97

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Baron (213300288)	1 209
33	Blésignac (213300593)	314
33	Camiac-et-Saint-Denis (213300866)	367
33	Capian (213300932)	796
33	Créon (213301401)	4 985
33	Cursan (213301450)	683
33	Haux (213302011)	854
33	La Sauve (213305055)	1 639
33	Le Pout (213303357)	627
33	Loupes (213302524)	930
33	Madirac (213302631)	302
33	Sadirac (213303639)	4 759
33	Saint-Genès-de-Lomnaud (213304082)	401
33	Saint-Léon (213304314)	321
33	Villenave-de-Rions (213305493)	379

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
AP 28/12/17 items 1/2/5/8 GEMAPI art L211-7 CE
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
COMP OPTIONNELLE : protection et mise en valeur de l'environnement : voir IC délibération du 17/09/2019
Sanitaires et social
- Action sociale
compétence optionnelle : voir IC délibération du 17/09/2019
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
compétence Action sociale : IC délibération du 17/09/2019

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance / SPPG programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien des activités économiques et de l'économie du territoire.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Elaboration, gestion et suivi du SCOT - Elaboration d'un schéma communautaire d'aménagement - Apport de soutien et valorisation des positions des communes membres en termes d'occupation de l'espace, de transport et de déplacement, d'aménagement, d'habitat, d'environnement - Exercice du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et des zones d'urbanisation future délimitées par les PLU, POS ou cartes communales.

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu, carte communale. - Elaboration, réalisation, modification et révision des documents de planification d'urbanisme dont le PLUI - Suivi et mise à jour du portail national d'urbanisme.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

- Constitution de réserves foncières

- Assumer les acquisitions foncières ou immobilières utiles aux services à la population.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- Mettre en oeuvre l'accueil, l'animation et la promotion touristique du territoire

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

Autres

- Gestion d'un centre de secours

- le centre de secours de Créon pour toutes les communes de la Communauté à l'exception de Blésignac et Saint Léon - Le centre de secours de Targon au titre de Blésignac et Saint Léon. - centre de secours de Beguey - Cadillac au titre de Villenave de Rions.

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- NTIC (Internet, câble...)

Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Effectuer l'étude puis l'aménagement d'une aire de stationnement pour les gens du voyage sur le territoire communautaire.

- Création et gestion des maisons de services au public

- Autres

La signalétique touristique et informative sur l'ensemble du territoire en conformité avec les schémas élaborés à l'échelle du Pays ou du département. Assurer ou participer à la construction des bâtiments destinés aux services du Trésor Public et aux centres de secours desservant le territoire - l'aménagement, la gestion et l'entretien du bâtiment hébergeant les services du Trésor Public à Créon la CC dans le cadre des dispositions prises par le SDIS participera aux investissements destinés à la restructuration ou à l'agrandissement de son territoire qu'ils desservent

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SI de l'Entre deux Mers Ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (SEMOCTOM) (253300545)	SM fermé	114 417
33	SM du schéma directeur de l'aire métropolitaine bordelaise (SYSDAU) (253304794)	SM fermé	1 045 971
33	PETR du Coeur-Entre-deux-Mers (200049682)	SM fermé	109 138
33	SM eaux et rivières de l'Entre-deux-Mers (200073328)	SM fermé	108 022
33	SM "Gironde Numérique" (200010049)	SM ouvert	840 917
33	SM intercommunautaire d'études, de travaux, de restauration et d'aménagement de Bassins versants de l'Entre Deux Mers Ouest (200070886)	SM fermé	57 045

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)